LE CACARDEUR

Bulletin municipal

Septembre-Octobre 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

Prochaine réunion du conseil : 12 novembre 2018, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal : 567-2203
Pompiers, ambulance, police : 911
Centre des loisirs : 567-2177
Site Internet : http://www.pointe-aux-outardes.ca
Bibliothèque municipale (Lundi soir) : 567-9529
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan : 589-4557
Site d'enfouissement : 567-3118 ou 589-4557
Maison des jeunes : 567-1202
CLSC : 567-2274
Fourrière municipale : 589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous !

Il me fait plaisir de vous dresser les grandes lignes des décisions prises par votre conseil lors des sessions ordinaires du 10 septembre et du 1er octobre 2018 et des événements qui en découlent.

Génératrices : Lors de de la session du 10 septembre, nous avons adopté une résolution pour accepter la soumission de Drumco Énergie inc. pour la fourniture de 2 groupes électrogènes pour les stations de pompage des secteurs Les Buissons et Pointe-aux-Outardes. Si l'on tient compte du délai de livraison d'environ 12 semaines, les 2 génératrices devraient être fonctionnelles d'ici la fin janvier 2019.

Travaux routiers : Lors de la session du 1er octobre, nous avons adopté une résolution pour autoriser la réalisation de travaux de réparation de la chaussée et le creusage de fossés sur la rue de Baie-St-Ludger au coût estimé de 38 000 $.

Portail d'entrée : Comme vous l'avez sans doute constaté, les travaux d'aménagement du portail d'entrée sont présentement en cours sur le terrain. Par contre, ce que vous ne pouvez voir, ce sont tous les éléments du projet qui sont présentement en production chez

nos entrepreneurs locaux et qui seront installés prochainement sur le site, afin de réaliser toute la phase 1 du projet. Gardez l'œil ouvert !

Radar pédagogique : Difficile ne pas remarquer la présence de notre toute nouvelle signalisation, notre panneau radar pédagogique qui nous remercie lorsque nous circulons à une vitesse inférieure à celle affichée dans la zone de 70 km/h à l'entrée de la municipalité. Déjà, nous pouvons constater, dans ce secteur, une diminution de la vitesse pratiquée sur le chemin Principal. Bravo !

Érosion des Berges : Au moment d'écrire ces lignes, nous étions toujours dans l'attente du protocole d'entente, qui devait nous être soumis pour approbation en septembre, afin de prévenir l'érosion des berges du littoral à Pointe-aux-Outardes. Selon les informations recueillies auprès de Mme Marie-Ève Morissette, directrice régionale du ministère de la Sécurité Publique, le protocole devrait nous être présenté d'ici la mi-octobre. Toutefois, contrairement aux propos tenus par l'attaché politique du Ministre Coiteux lors de notre conférence téléphonique du 24 juillet dernier, la solution retenue pour prévenir l'érosion n'en fera pas partie. Selon Mme Morissette, un mandat serait donné à M. Yann Ropars afin de remodéliser le rapport technique de 2013 pour évaluer d'autres solutions possibles, rapport qui devrait sortir en décembre prochain. Comme toujours, nous suivons de très près le dossier dans le meilleur intérêt de notre communauté.

Politique : Comment ignorer le changement de paysage politique au Québec, suite à l'élection d'un nouveau gouvernement. Comme le dirait un croupier autour d'une table de jeu : Faites vos jeux, rien ne va plus ! Je m'explique. Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement qui n'est pas en plus, celui sortant, il y a toujours une période d'environ 6 mois où la machine gouvernementale tourne au ralenti. Au cours de cette période, il faut refaire son réseau de contacts avec les cabinets de différents ministères auprès desquels des représentations seront nécessaires, en plus de s'adapter à la refonte, la création de nouveaux ministères, leur nouvelle appellation ou encore leur nouvelle mission et tout le tralala ! Il faudra donc

demeurer aux aguets par rapport aux changements majeurs qui risquent d'avoir des impacts sur l'avancement de dossiers importants de notre municipalité.

Remerciements : Il y a de cela 4 ans, la Municipalité retenait les services d'un superviseur des loisirs et de la culture en la personne de M. Herman-Carl Gravel. Durant ces 4 années, nos loisirs et notre culture ont évolué positivement pour le mieux-être de notre communauté. Alors, je tiens à remercier personnellement et au nom du conseil municipal, Herman-Carl pour son engagement et son travail au sein de la municipalité. Il nous quitte pour occuper un autre emploi et je lui souhaite la meilleure des chances dans son nouveau milieu de travail.

Au plaisir de vous saluer !

Serge Deschênes
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-Aux-Outardes.

TAXES MUNICIPALES

INFOS : ***Versements de taxes***

NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINTE OU ADJOINT ADMINISTRATIF
(Poste permanent/temps plein)

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes est à la recherche d'une adjointe ou d'un adjoint administratif.

DESCRIPTION DU POSTE:

Sous l'autorité de la directrice générale et secrétaire-trésorière, la titulaire ou le titulaire de ce poste effectuera les tâches suivantes :

- Accueillir les visiteurs, les renseigner et les diriger aux bonnes personnes de l'organisation ;
- Recevoir et acheminer les appels, fournir aux appelants les renseignements demandés, prendre les messages et les diriger aux bonnes personnes de l'organisation ;
- Ouvrir le courrier et l'acheminer aux bonnes personnes de l'organisation ;
- Rédiger de la correspondance courante et assister les membres de l'organisation dans la préparation et la mise en forme de divers documents (lettres, rapports, tableaux, procès-verbaux, règlements, avis publics etc.) ;
- Faire la correction grammaticale de divers documents ;
- Effectuer des photocopies et envois de télécopies ;
- Effectuer diverses facturations ;
- Procéder à l'encaissement des paiements (chèques, SIPC, argent comptant) et préparer des dépôts ;
- Concevoir, photocopier et envoyer par la poste le journal municipal mensuel « Le Cacardeur » ;
- Tenir à jour le site web ;
- Effectuer les modifications et la conciliation des taxes suite aux mises à jour du rôle par la MRC de Manicouagan ;
- Faire et créer les messages téléphoniques d'intérêt public ;
- Procéder au classement de certains documents ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes dont l'exécution est demandée ou requise par l'employeur.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES:

- DEC collégial en bureautique et/ou secrétariat ou AEC en technique bureautique ou DEP en secrétariat ;
- Bien maîtriser la langue française ;
- Démontrer de bonnes capacités rédactionnelles;
- Savoir utiliser la suite Office (Word, Excel et Outlook) ;
- Expérience pertinente serait un atout.

QUALITÉS REQUISES

Faire preuve d'autonomie, de jugement, d'une grande discrétion, être polyvalente ou polyvalent, dynamique, avoir le souci du détail.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce poste est permanent, temps plein, 35 heures par semaine. Le salaire et les avantages sociaux sont selon la convention collective en vigueur.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à la soussignée au plus tard, le 26 octobre 2018, à 12 h, en mentionnant sur l'enveloppe « Concours adjointe ou adjoint administratif ».

Madame Dania Hovington
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Village de Pointe-aux-Outardes
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0
Tél. : 418-567-2203
dania.h@pointe-aux-outardes.ca

BANQUE DE NOMS
OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉE OU PRÉPOSÉ ADJOINT AUX TRAVAUX PUBLICS (POSTES TEMPORAIRES (SUR APPEL)

La Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire recevoir des candidatures afin de pourvoir à des postes d'employés temporaires (sur appel). Pour répondre aux besoins du Service des travaux publics, les personnes recherchées devront être disponibles selon un horaire flexible de jour, de soir ou de fin de semaine, pour remplacer les employés réguliers ou pourvoir au surcroît de travail.

NATURE DU TRAVAIL

La ou le titulaire pourra être appelé à occuper diverses fonctions telles que l'entretien des bâtiments (réparation, peinture, déneigement des accès, etc.), entretien des espaces verts (tondre le gazon, nettoyage des aménagements, etc.), entretien de la patinoire (déblaiement, arrosage, etc.) ou tout autres travaux reliés aux travaux publics (asphalte, eau potable, conduite de petits véhicules, aptitude à opérer certaines machines de construction, etc.)

Les tâches mentionnées ne sont pas une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Sous la supervision de la directrice générale et/ou le superviseur des travaux publics, l'employée ou l'employé temporaire peut être appelé à effectuer tous les travaux normalement effectués par un employé régulier.

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES REQUISES

- Posséder un permis de conduire de classe 5 (valide) ;
- Posséder une expérience dans le domaine
- Seraient des atouts :
    - Certificat de qualification en traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution
    - Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
    - Cours opérateur de machinerie lourde
    - Connaissance en mécanique
    - Diplôme de 5e secondaire

QUALITÉS REQUISES

Être débrouillarde ou débrouillard et avoir des habiletés pour les travaux manuels, être polyvalente ou polyvalent, dynamique et disponible les soirs et les fins de semaine, lorsque nécessaire.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce poste temporaire est sur appel pour remplacer les employés réguliers ou pourvoir au surcroît de travail.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à la soussignée au plus tard, le 22 octobre 2018, à 16 h 30, en mentionnant sur l'enveloppe « Banque de noms – Préposée ou préposé adjoint aux travaux publics » à :

Madame Dania Hovington
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Village de Pointe-aux-Outardes
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0
Tél. : 418-567-2203
dania.h@pointe-aux-outardes.ca

SERVICE DES LOISIRS

Le service des loisirs aimerait remercier toutes les personnes qui se sont inscrites aux différentes activités de l'automne. Ça fait plaisir de voir qu'encore une fois, nous aurons plein de gens à nos activités. N'oubliez pas que si vous avez des idées pour de nouvelles activités ou que vous désirez vous impliquer, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 567-2203.

Bonne saison!

OFFRE D'EMPLOI – SURVEILLANT(E) À LA PATINOIRE
(Deux (2) postes temporaires à temps partiel)

Tâches à effectuer

- Surveillance dans le Centre des loisirs
- Surveillance sur la patinoire
- Responsable des prêts d'équipements
- Tenir les espaces propres
- Et autres tâches connexes

Exigences et qualités requises

- Avoir 18 ans et plus, étudiant(e) ou non
- Être débrouillard(e)
- Aimer travailler avec les jeunes
- Être autonome
- Être responsable
- Aimer travailler en équipe
- Avoir de l'initiative
- Être disponible
- Être résidant(e) de la municipalité de Pointe-aux-Outardes serait un atout
- L'horaire est variable

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre curriculum vitae **avant le 23 novembre 2018, à 12 h,** à :

Village de Pointe-aux-Outardes
a/s Mme Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité. Merci !

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité. Merci !

SERVICE D'URBANISME

Service d'urbanisme

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.

Passez à la municipalité pour compléter votre formulaire de demande de permis ou allez sur le site Web : http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Il suffit d'imprimer le formulaire, le compléter et nous le faire parvenir. **Prévoir un délai, puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.**

Sur rendez-vous seulement, les journées de rencontre avec l'inspecteur en bâtiment sont les mardis et jeudis à compter de 10 h. S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Si vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité. Nous avons besoin de votre signature !

LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE,** vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

La Semaine de la prévention des incendies 2018 se déroulera du 7 au 13 octobre 2018.

C'est sur le thème : « **C'est dans la cuisine que ça se passe!** »

En 2016, le ministère a mis en œuvre un plan triennal de prévention des incendies en collaboration avec ses partenaires. Ce plan met l'accent sur le lieu d'origine d'incendie dans un bâtiment résidentiel : la cuisine. L'affiche générale représente le thème de ce plan triennal, soit « C'est dans la cuisine que ça se passe! ».

Pour la Semaine de la prévention des incendies 2018, Marie-France Bergeron, lieutenante à l'éducation du public au Service de sécurité incendie et sécurité civile de la Ville de Drummondville, se joint à Bob le Chef en tant que porte-parole.

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

Les risques d'incendies de forêt demeurent présents durant l'automne.

BRÛLAGE DE FEUILLES MORTES

C'EST NON!

Les feuilles mortes qui tomberont sous peu pourraient faciliter la perte de contrôle des incendies, surtout si l'automne est à la hauteur de l'été 2018 que nous avons connu.

Chaque automne, les pompiers municipaux et la SOPFEU interviennent sur 5 incendies allumés par la perte de contrôle d'un brûlage.

Le vent a facilement de l'emprise sur les feuilles mortes. En plus de les assécher, il les fait voyager d'un endroit à un autre. Situation qui, lors d'un brûlage, pourrait entraîner des dommages, oui à la forêt, mais aussi à des résidences ou à d'autres biens. C'est pourquoi la SOPFEU recommande à la population d'éviter le brûlage et d'opter pour des solutions écologiques comme le compostage, la tonte des feuilles mortes ou encore la cueillette des résidus verts.

Cet automne, aidez-nous à réduire les risques que des incendies soient allumés à proximité de vos municipalités en diffusant le

pictogramme de la SOPFEU auprès de vos citoyens et sur vos médias sociaux.

L'automne étant encore propice aux incendies de forêt, la SOPFEU poursuit le calcul du danger d'incendie jusqu'au 31 octobre. Il y a encore plusieurs belles journées ensoleillées à venir, il est important de continuer à le consulter quotidiennement.

Retrouvez le danger d'incendie sur notre site Web ou téléchargez notre application mobile sur iOS ou iOS.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec

HORAIRE DU SERVICE

Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)
Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

- Octobre : 16, 23, 30
- Novembre : 6, 13, 20, 27

Dates des déjeuners :
Le dimanche : • 21 octobre
Le dimanche : • 25 novembre

COURS DE CATÉCHÈSE

Information très importante
pour les parents de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons

Si vous désirez que votre enfant reçoive la formation conduisant à la réception des sacrements de Pardon, d'Eucharistie et de Confirmation, il est **urgent** de téléphoner à l'une des trois personnes suivantes :

Liza Martel	567-2189
Andrée Pineau	567-4249
Monique Migneault	295-8035

La formation se fera à Chute-aux-Outardes

MAISON DES JEUNES LE SQUAT

Bonjour à toutes et à tous !

Un simple rappel de La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T. que nous offrons toujours l'aide aux devoirs, le jeudi, de 15 h à 18 h, pour les jeunes de 8 à 11 ans et de 12 à 17 ans sur les heures normales de la MDJ et selon les besoins.

Lundi de 18 h à 21 h 30
Jeudi de 15 h à 21 h 30

Mardi et mercredi de 18 h à 21 h
Vendredi de 18 h à 23 h

Maryvonne et Nathalie

« Quand tu as l'impression de tout faire tout croche, ça fait du bien de pouvoir en parler avec une autre maman; On se sent mieux compris et on ne se sent pas jugé! »

La maman d'une famille soutenue

Service famille
SOUTIEN

Info 418 589-2117 famillesoutien@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC Manicouagan

DÉCOUVREZ JEBENEVOLE.CA

Baie-Comeau, jeudi le 23 Août 2018-
Jebenevole.ca est LA plateforme provinciale de jumelage des Centres d'action bénévole (CAB) et organismes sans but lucratif (OSBL) avec les bénévoles.
Cet ambitieux projet a été mis sur pied par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) afin de répondre aux besoins rencontrés tant par les organismes que par les personnes désirant s'impliquer bénévolement.

Le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC Manicouagan souhaite faire connaître cette plateforme web à la population. Le site www.Jebenevole.ca présente des offres de bénévolat avec outils de recherche et filtres permettant le jumelage entre organismes et individus de manière à combler les ressources humaines bénévoles. Le développement de l'action bénévole et communautaire, le support aux bénévoles, le support aux organismes et les services aux individus sont nos 4 champs d'action.

« *Les bénévoles sont au coeur de la mission du CAB de la MRC Manicouagan. Le bénévolat est un instrument de développement personnel et social et une ressource significative pour toute la population. C'est une richesse humaine dont on ne peut se passer et qui mérite d'être collectivement valorisée. Devenir bénévole, c'est un don de soi qui change notre vie et celle des autres.* » Visitez le site www.jebenevole.ca pour soumettre votre candidature dès maintenant.

Nous convions également la population au Salon du loisir et de la culture les 28 et 29 août prochain. Nous serons au Centre Henri-Desjardins de 18h30 à 20h30 pour l'occasion afin de présenter la plateforme jebenenvole.ca et prendre les inscriptions sur place.

-30-

Source : Cindy Berger
Directrice générale
Centre d'action bénévole de la MRC Manicouagan
896 rue de Puyjalon, bureau 200
Baie-Comeau, Qc, G5C 1N1
Téléphone : 418 294-1445
Facebook : www.facebook.com/cabmrcmanicouagan

BINGO
Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

BINGO LE PREMIER JEUDI DU MOIS À 19 h 30 (3 600 $)

Bingo : 3 200 $ en prix à chaque semaine
Livret de 9 faces : 10,00 $ Bonanza 3 faces : 1,00 $

TOTAL DES PRIX : 3 200,00 $

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 $
2-tour en T ⌊ barre du haut ou du bas,	250,00 $
3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 $
4-tour du FREE,	250,00 $
Bonanza : 3 bingos avec une boule frimée,	300,00 $
Pause de 5 minutes.	
5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 $
6-tour en X,	250,00 $
7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles,	200,00 $
8-tour, carte pleine,	1 000,00 $
2e carte pleine,	350,00 $

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec la feuille gagnante complète à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, **le vendredi de 8 h 30 à midi** et **du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h et le jeudi de 8 h 30 à 19 h 29.**

Points de vente :
Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik
Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4e rue, Parc Langlois, au Marché du Centre
Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

Association forestière Côte-Nord

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

Le public est invité à une visite guidée du feu de Labrieville

Baie-Comeau, le lundi 24 septembre 2018 – L'Association forestière Côte-Nord et la Société de protection des forêts contre le feu organisent pour le grand public une visite sur le site du feu de Labrieville qui a sévi cet été. Cette visite qui aura lieu le samedi 20 octobre prochain vous donnera l'occasion de tout savoir sur cet événement forestier marquant de 2018 en Haute-Côte-Nord.

Les participants seront transportés en autobus et pourront profiter sur place de l'interprétation par des personnes-clés intervenues sur le territoire. Ils pourront assister à la démonstration d'une procédure d'extinction de feu, marcher dans le brûlis et observer les plantes qui y repoussent déjà.

La visite prendra le départ de Forestville à 9 h pour un retour à 15 h. Les inscriptions se font jusqu'au 17 octobre en téléphonant à l'Association forestière Côte-Nord au (418) 589-5707 poste 181. C'est gratuit.

Bienvenue à tous !

- 30 –

Source :
Marie-Eve Gélinas
Directrice
Association forestière Côte-Nord
418-589-5707, poste 181
info@afcn.qc.ca

Isabelle Gariépy
Agente à la prévention et à l'information
Société de protection des forêts contre le feu
418-295-300
igariepy@sopfeu.qc.ca

On remonte le temps avec vous au Parc Nature

Premier village de la Manicouagan, l'histoire des gens d'ici saura vous surprendre!

Visite historique guidée et archéologue sur place pour parler de ses découvertes

Dimanche, le 14 octobre 2018
Deux départs: 10h et 13h
(remis au dimanche suivant, 21 octobre, si pluie battante)
Pour infos: 418-567-4227

Au plaisir d'entendre vos souvenirs!

LE CALENDRIER 2018

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'aurait perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Lundis : Ordures **Vendredis : Recyclage**

Installations fermées :

Les encombrants :

ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU
Du mardi au samedi de 8 h à 17 h

UN DOUTE?
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS
info@regiemanicouagan.qc.ca
418 589-4557

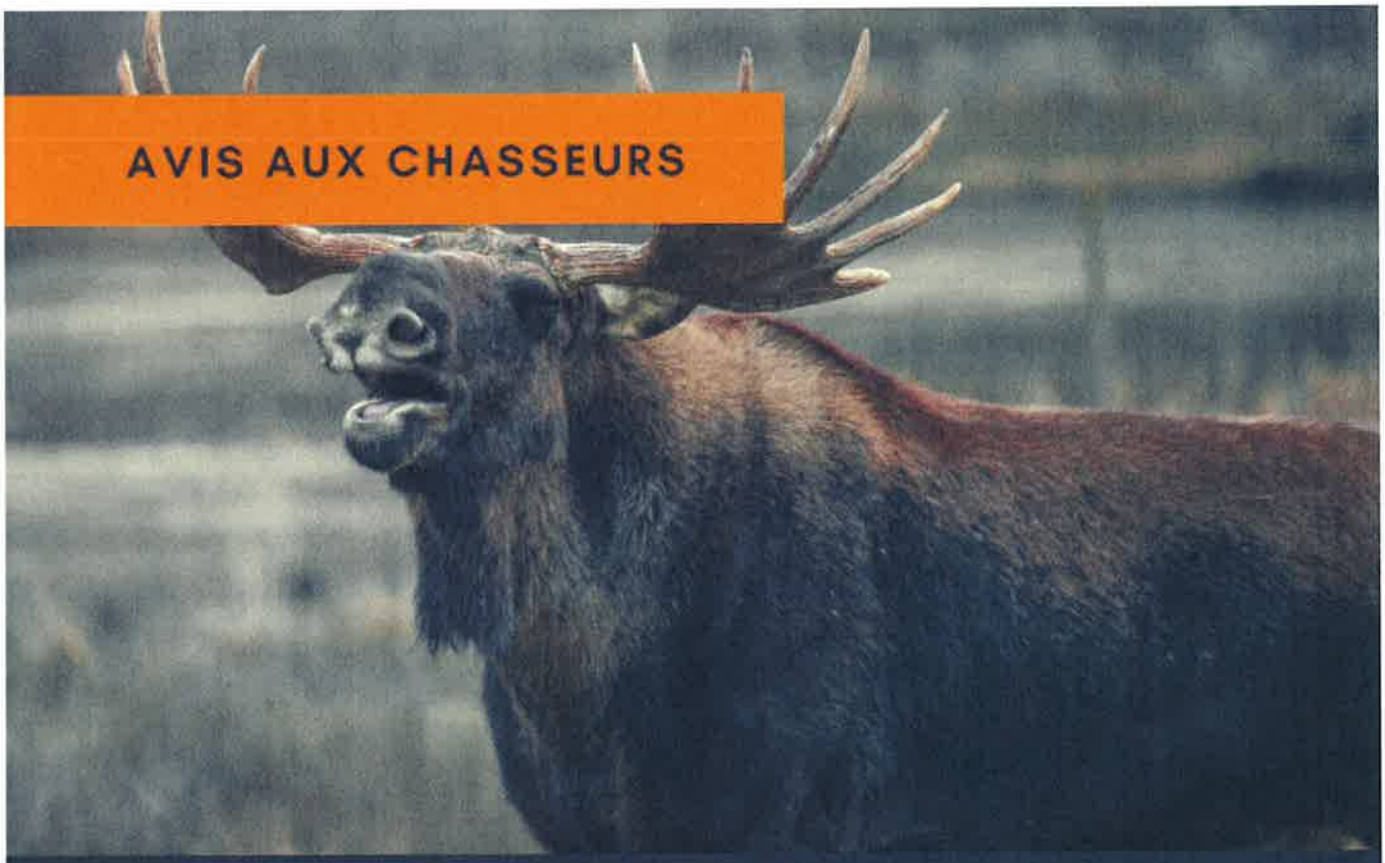

AVIS AUX CHASSEURS

RÉCUPÉRATION DE CARCASSES

À L'ÉCOCENTRE DE BAIE-COMEAU

Service offert du 4 septembre au 16 novembre 2018
Carcasses acceptées du mardi au samedi

AU PROFIT DE LA FABRIQUE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Quand : Le dimanche 28 octobre

De : 8 h à 12 h

Où : Centre des loisirs au 493, chemin Principal

Coût : 10 $ par adulte
5 $ par enfant de 6 ans et plus

Gratuit : 0 à 5 ans

Information : 418 567-4105, Jacqueline Tremblay
418 567-2175, Pierre-G. Tremblay

Venez « bruncher » avec nous !